

CLUB DES ANCIENNES AUTOMOBILES VAROISES

Organisme affiliée à la FFVA

Le Firmament – 330, avenue Général BROSSET – 83200 TOULON

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire et extraordinaire du 27 janvier 2007

Les membres de l'association C.A.A.V se sont réunis au restaurant la COQUETTE à TOULON, le 27 janvier 2007, sur convocation nominative.

L'assemblée est appelée à nommer :

- | | |
|--------------------------------|--------------------------|
| ➤ Un président de séance : | Mr NIVET |
| ➤ Un secrétaire de séance : | Mr CANOLLE |
| ➤ Un commissaire aux comptes : | Mr MAUREL |
| ➤ Deux scrutateurs : | Mr CHAPLAIN
Mr BATTUT |

Le président constate que les membres présents ou régulièrement représentés constituent le quorum nécessaire soit 68 voix (50 présents + 18 pouvoirs) pour 45 exigées. L'assemblée est donc valablement constituée et peut délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée les documents suivants :

- La feuille de présence émargée,
- Les pouvoirs des membres représentés par des mandataires présents,
- Le rapport du Président de l'association,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Puis il déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

⇒ Rapport du président comprenant : l'évolution des adhérents, le bilan des manifestations 2006, le calendrier prévisionnel des manifestations 2007

⇒ Rapport financier du trésorier : compte de résultat 2006 et budget 2007.

⇒ renouvellement des mandats du conseil d'administration,

⇒ Questions diverses.

⇒ Résolutions soumises au vote.

Principaux éléments :

Rappel du bilan de l'AG 2005 (constat d'une désaffection importante avec 30 démissions)

Rappel des mesures prises en 2006 pour améliorer la fréquentation aux sorties en tenant compte de l'enquête auprès des adhérents (40 réponses soit 45% des adhérents), mettant en évidence une préférence pour les sorties Pique Nique / Restaurant avec aspect culturel (curiosité touristique, artisanat).

Un tirage au sort parmi les adhérents ayant répondu à l'enquête a été réalisé : MRS MAGNAN, MALSOUTET et STAUB ont gagné chacun un magnifique Stylo et de son coffret.

Nombre d'adhérents en 2006 : 88, avec 4 admissions et 12 démissions

Le club « vieillit » - Peu de nouveaux membres – 42% des adhérents sont au club depuis plus de 10 ans.

Fréquentation aux manifestations 2006 : Les sorties avec activités culturelles ont été très appréciées – Peu de participant au rallye surprise .
La participation moyenne est de 5 à 6 sorties.

Un débat s'installe sur la question des sorties et du vieillissement du club :

Les principaux points évoqués et suggestion ont été :

- Améliorer la communication du club, en particulier le calendrier des sorties, dans les revues spécialisées.
- Les sorties sont trop courtes pour intéresser les jeunes, possédant en général des véhicules sportifs.
- Pourquoi ne pas s'organiser en catégories de véhicules?
- Il est nécessaire de mieux intéresser les conjoints et les enfants avec plus de culturel et d'activité ludiques.
- Renforcer la participation des femmes aux prises de décision.
- Le budget nécessaire pour des sorties longues de plusieurs jours est en général élevé.

Le président de séance intervient pour faire remarquer qu'un équilibre doit effectivement être trouvé entre les demandeurs de sorties longues et les possesseurs de véhicules d'avant 50 contraints à des sorties de faible kilométrage. La difficulté est liée à la grande diversité du parc de véhicules.

 **RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER** : Observations et commentaires.

Les comptes sont équilibrés, avec un très léger déficit :

- Recettes : 5500 €
- Dépenses : 5648 €

Le budget prévisionnel pour 2007 est de 10000 €.

Pas de commentaires particuliers des adhérents lors de la présentation du rapport financier.

 **QUESTIONS DIVERSES** : Observations et commentaires

Le président A. JEHANNE rappelle rapidement l'histoire du club.

Mr PIROT, fondateur du club, constate avec beaucoup de satisfaction que l'œuvre qu'il avait engagé et à laquelle il a consacré 12 ans de sa vie, fonctionne toujours bien après 25 ans, durée relativement exceptionnelle pour un club de véhicules anciens.

Principales interventions des adhérents :

- Proposition d'exonération de la cotisation pour les nouveaux jeunes membres (moins de 30 ans)
- Rappel du Président A. JEHANNE : Cotisation réduite de 5 € pour un parrain qui présente un nouvel adhérent au club.
- Les motards ont « déserté » le club. Les raisons semblent difficile à cerner. Sous réserve de son élection, Mr DELBEKE représentera les motards au conseil d'administration.
- Besoin d'organiser un réseau de correspondants permettant de renseigner les adhérents recherchant des conseils, des adresses, ... La démarche, déjà engagée, doit être poursuivie.
- Transmission du listing des adhérents : En l'état actuel, le listing ne sera pas diffusé à l'ensemble des membres du club. Une déclaration à la CNIL serait nécessaire. De plus, l'avis de l'ensemble des membres sur ce point n'est pas connu. Le sujet sera débattu au conseil d'administration.

Puis le président soumet les résolutions au vote :

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée après avoir entendu le rapport moral du Président, approuve son action et lui donne quitus de son mandat

Vote à main levée, résolution adoptée à la majorité des voix :

- Voté contre : 0
- Abstention : 1

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée après avoir pris connaissance du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2006, les approuve et donne au conseil d'administration quitus de sa gestion.

Vote à main levée , résolution adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée est appelée à renouveler la moitié des membres du conseil d'administration :

Vote à bulletin secret.

Nombre de votants : 68

Sortants

Gaston BAVIERA	élu avec :	68 voix
André Yves CALLAUX	élu avec :	46 voix
Lucien GARDY	élu avec :	68 voix
Patrick MEQUET	élu avec :	59 voix
Marcel POIZAT	Non élu :	34 voix

Agrément de nouveaux candidats :

Mr Emmanuel DELBEKE	élu avec :	68 voix
---------------------	------------	---------

QUATRIEME RESOLUTION (questions diverses) :

Pas de question complémentaire

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- ⇒ Modifications des Statuts et du règlement intérieur
- ⇒ Résolution soumise au vote.

DEBAT SUR REGLEMENT INTERIEUR:

Il a été convenu que le contrôleur aux comptes désigné lors de l'Assemblée Générale ne peut réellement assurer son rôle au cours de celle-ci.

Le contrôleur aux comptes doit être nommé lors de l'AG en cours pour exercer sa mission durant l'année à venir pour présenter le résultat de son contrôle lors de l'AG suivante.

L'article 16.3 sera modifié pour prendre en compte cette évolution.

Le contrôleur désigné pour l'exercice 2007, en accord avec les adhérents présents, est Gilbert NIVET.

RESOLUTION UNIQUE :

L'assemblée, après avoir pris connaissance des modifications apportées aux statuts et au règlement intérieur, approuve celles-ci dans leur intégralité.

Vote à main levée : résolution adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne désirant prendre la parole, la séance est levée à 19 heures 30.

De tout ce que dessus, le présent procès verbal a été dressé par le président et le secrétaire de séance.

LE PRESIDENT
Mr Gilbert NIVET

LE SECRETAIRE
Mr Gilbert CANOLLE

